



Lille, le 30 AVR. 2009

LE MAIRE

Monsieur Lazare SELLAM  
Directeur Général de Photomaton S.A.S.  
4, rue de la Croix Faron  
93217 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

MA/MT/LM

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre récent courrier et c'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de vos remarques.

La Ville de Lille sera équipée dans les prochaines semaines de stations biométriques. Il ne saurait être question pour nous que ce nouveau dispositif mette en péril le secteur de la photographie.

Il sera donc demandé à toute personne venant effectuer une demande de passeport biométrique de fournir les photographies d'identité nécessaires.

Telles sont les informations dont je tenais à vous faire part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Martine AUBRY

